Rebonds

Le stockage et le transport des combustibles irradiés restent dangereux.

Déchets nucléaires: rien n'est réglé

par BERNARD LAPONCHE

lire l'article de Francis Sorin paru le 20 mai dans Libération, «Les déchets nucléaires, on sait quoi en faire», on se demande pourquoi ces rebuts de l'industrie nucléaire inquiètent tant les Français. Tout serait en effet classé, emballé, rangé, inoffensif donc, et confié à des organismes irréprochables. La nouvelle rumeur que l'auteur voudrait propager est que «on sait quoi faire». Il n'en est

Il faut tout d'abord distinguer entre ce que l'on fait actuellement des déchets nucléaires et ce que l'on pense en faire dans un avenir qui se mesure en siècles, voire en millénaires pour l'uranium et les transura-

niens. A l'heure actuelle, la plupart des déchets nucléaires sont effectivement «rangés» correctement, à des exceptions notables près comme les dizaines de milliers de fûts de bitume contenant des déchets de retraitement entassés à Marcoule qui doivent être reconditionnés, ce qui prendra des années et devrait coûter de l'ordre de trois milliards d'euros. Les stockages temporaires actuels des déchets issus des centrales et des usines nucléaires ne sont pas sans risques, à commencer par les «piscines» contenant des combustibles irradiés qui doivent refroidir près des centrales nucléaires et à l'usine de retraitement de La Hague, particuliè-rement vulnérables à des agressions extérieures. Autre secteur sensible: celui des transports de combustibles irradiés ou de combustibles au plutonium, particulièrement vulnérables aux accidents, agressions et risques de détournement de plutonium, matériau de base de l'arme nu-

Quant au long terme, la solution prônée depuis le début par les développeurs du nu-cléaire était de «faire dispa-raître» les déchets les plus dangereux à forte radioactivité et à vie longue, en particulier en les enfouissant à grande profondeur. Dans son rapport de juin 1998 sur la réversibilité des stockages, la commission nationale d'évaluation relative aux recherches sur la gestion des déchets radioactifs (instituée par la «loi Bataille» de 1991) rappelle que cette solution se heurte de plus en plus à une exigence d'éthique concernant les générations futures: qui peut garantir l'inviolabilité d'un tel stockage sur des siècles et des millénaires (par un forage par exemple, sans parler d'un événement géologique)? Les stockages à grande profondeur ne sont pas une solution acceptable.

D'autre part, le retraitement des combustibles irradiés, développé pour la production du plutonium, s'il isole les produits les plus dangereux, multiplie les autres déchets, produit des rejets dans l'eau et l'air et s'avère une solution très onéreuse: faute d'utilité économique ou environnementale, cette voie s'avère de plus en plus une impasse

La solution la plus simple et la moins dangereuse à court et moyen terme, adoptée par la plupart des pays utilisant le nucléaire pour la production d'électricité, consiste à conserver directement les combustibles irradiés en l'état, sans retraitement, pour ensuite les stocker dans des sites accessibles en permanence, en galerie de «sub-surface» (au sein d'une colline ou à une profondeur de 50 mètres environ) garantissant leur protection vis-à-vis de toute agression. Les masurveillance et pendant des périodes suffisamment longues en attendant que l'on puisse les valoriser ou les transformer, ce qui est un espoir incertain mais la seule voie de sortie acceptable.

Nous avons cinquante ans de déchets sur les bras et il faudra bien en faire quelque chose. Cela ne justifie pas de perpétuer la production de déchets sans interrogation sur l'utilisation même de l'énergie nucléaire dans de telles conditions •

Bernard Laponche est ingénieur de l'Ecole polytechnique de Paris, ancien conseiller technique de Dominique Voynet.

